



---

## **RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION**

*sur le rendement du Fonds  
pour le semestre clos le  
30 juin 2025*

---

**FONDS DE REVENU**  
Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes

Le présent Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers intermédiaires ou annuels complets des Fonds que vous détenez. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels avec le présent rapport, vous pouvez en obtenir un gratuitement, sur demande, en communiquant avec Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais 1 800 291-0337), en écrivant à Gestion FÉRIQUE, Place du Canada, 1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1400, Montréal (Québec) H3B 2N2 ou en visitant notre site Web à [ferique.com](http://ferique.com) ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca). Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

### **Remarque à l'égard des déclarations prospectives**

Le présent rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur les Fonds, leur rendement futur, leurs stratégies ou perspectives et les mesures que pourraient prendre les Fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif », ainsi que les termes et expressions semblables, désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur des Fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant les Fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives aux Fonds, en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

Le lecteur est prié de noter que la liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

au 30 juin 2025

## Analyse du rendement du Fonds par la direction

### Résultats d'exploitation

Le Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes a affiché un rendement net de 1,2% pour la période close le 30 juin 2025. Son indice de référence, l'indice obligataire universel FTSE Canada, a produit un rendement de 1,4% au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation payables par le Fonds.

Sur une base relative, le rendement du Fonds a été supérieur à la médiane<sup>1</sup> de son industrie, dont le rendement pour la période a été de 1,1%, net des frais de gestion.

### Addenda

Les six premiers mois de 2025 ont été marqués par l'incertitude entourant les politiques commerciales américaines qui ont entraîné une forte volatilité des taux obligataires. Les tensions tarifaires, les représailles commerciales et la divergence de la Réserve fédérale américaine (Fed) et de la Banque du Canada (BdC) ont provoqué des hausses et des baisses successives de ces taux.

La gestion de la durée, qui mesure la sensibilité du portefeuille aux mouvements de taux d'intérêt, a contribué au rendement relatif au cours de la période. L'augmentation récente des taux obligataires a toutefois retranché une partie de ces gains. En raison de l'incertitude entourant la politique monétaire américaine, la durée a été maintenue dans une fourchette de 0,3 à 0,7 année supérieure à celle de l'indice de référence durant la majorité de la période. La publication des données économiques de mai a dissipé les craintes de récession du gestionnaire de portefeuille, qui s'attendait dès lors à ce que l'économie canadienne connaisse une croissance faible, mais positive. À la lumière d'un tel scénario, il a augmenté la durée du portefeuille jusqu'à ce qu'elle soit 1,5 année supérieure à celle de son indice de référence.

Dans un contexte de pentification accrue de la courbe des taux, la surpondération des titres assortis d'une échéance supérieure à 10 ans a retranché de la valeur. Les placements dans les bons du Trésor américains à très courte échéance ont également nuï au rendement relatif.

Les obligations provinciales et de sociétés du portefeuille ont généré de la valeur ajoutée au cours de la période.

L'incertitude tarifaire a entraîné un élargissement modéré des écarts de crédit, qui est le taux supplémentaire offert aux investisseurs pour détenir ces titres par rapport aux obligations du gouvernement du Canada, pour les obligations de société et les obligations provinciales. Les marchés obligataires ayant réagi de façon plus atténuée que les marchés boursiers, le gestionnaire de portefeuille en a profité pour augmenter la durée des obligations provinciales du portefeuille par rapport à celle de l'indice de référence au cours du premier trimestre, la faisant passer de 0,2 à 0,4 année supérieure. Au second trimestre, il a tiré profit d'un retour de l'appétit des investisseurs pour les actifs risqués et d'écarts de crédit à des niveaux similaires à ceux de l'automne 2024 pour rabaisser leur durée.

Le gestionnaire de portefeuille a réduit la surpondération des obligations de société au début de l'année avant de la ramener à son niveau du début de la période lorsque se présentaient des occasions attrayantes sur le marché primaire dans un contexte de hausse des écarts de crédit.

Au cours de la période, le gestionnaire de portefeuille s'est entretenu avec Enbridge par l'entremise d'Engagement climatique Canada au sujet de sa stratégie climatique. Enbridge a réaffirmé ses objectifs de décarbonation pour 2050 et ses cibles à court terme malgré l'augmentation de ses actifs gaziers. Il tiendra des discussions de suivi qui porteront sur l'établissement de nouveaux objectifs climatiques, la rémunération liée à l'ESG, les normes en matière de méthane, les scénarios climatiques et l'avenir du gaz et des politiques publiques.

L'approche d'investissement responsable du Fonds est décrite au prospectus simplifié. Le Fonds, qui est un Fonds à portée ESG limitée, suit l'approche suivante : faire de l'engagement actionnarial et embaucher des gestionnaires qui intègrent les facteurs ESG. Ces approches sont l'une des multiples composantes des stratégies d'investissement utilisées pour aider à atteindre les objectifs du Fonds. Les facteurs ESG ne font pas partie des objectifs de placement du Fonds et, par conséquent, les facteurs ESG ne constituent pas la stratégie principale du Fonds.

### Baker Gilmore

L'incertitude politique et les tensions commerciales ont entraîné une forte volatilité sur les marchés au cours du premier trimestre de 2025. En avril, l'annonce par le gouvernement américain de tarifs punitifs (allant jusqu'à 145%) sur les importations chinoises a secoué les marchés, ce qui a mené à la chute des actions et à l'élargissement des écarts de crédit. La suspension de ces mesures pendant 90 jours a permis d'apaiser les craintes des investisseurs. En mai, la déclaration d'une trêve commerciale entre les États-Unis et la Chine a amélioré le sentiment sur les marchés et entraîné la relance des actifs risqués, ce qui a propulsé les marchés des actions et mené au resserrement des écarts de crédit.

Du côté des obligations, les taux ont baissé dans la partie à court terme de la courbe en raison de la poursuite du cycle d'assouplissement des banques centrales et de l'anticipation d'un nombre accru de baisses de taux. Au Canada, la BdC a d'ailleurs abaissé son taux directeur à deux reprises. Pour leur part, les taux dans la portion à long terme de la courbe ont augmenté en raison de la hausse des attentes en matière d'inflation causée, entre autres, par les frictions entourant les tarifs douaniers et l'augmentation de l'endettement des gouvernements dans les marchés développés.

Le rendement additionnel du portefeuille par rapport à son indice de référence a le plus contribué au rendement relatif durant la période. La gestion de la durée du portefeuille, caractérisée par une sous-pondération des titres assortis d'échéances à long terme dans un contexte de hausse des taux dans cette portion de la courbe, a également favorisé le rendement du portefeuille. En revanche, ces gains ont été partiellement effacés par la sous-pondération des obligations de sociétés des secteurs des services aux collectivités et de l'industrie.

<sup>1</sup> Source : Rendement médian des fonds comparables selon Fundata, au 30 juin 2025.

au 30 juin 2025

La durée du portefeuille a été généralement égale ou légèrement inférieure à celle de l'indice de référence tout au long de la période, l'écart variant entre 0 et -0,8 année. Le portefeuille était positionné dans la perspective d'une accentuation de la courbe des taux, car le gestionnaire de portefeuille anticipe la persistance de l'inflation et une hausse de l'endettement des gouvernements.

La légère surpondération du risque de crédit du portefeuille a également été réduite progressivement au cours de la période jusqu'à devenir une sous-pondération en raison des écarts de crédit peu attrayants.

Certains titres négociés dans d'autres devises que le dollar canadien sont devenus plus attrayants que ceux négociés en dollars canadiens en raison de la faiblesse des taux des obligations gouvernementales canadiennes par rapport à leurs homologues, et ce, en dépit des pressions inflationnistes persistantes, de déficits publics élevés et d'importantes émissions de dette publique anticipées. Dans un tel contexte, le gestionnaire de portefeuille a procédé à l'acquisition d'obligations des États-Unis venant à échéance en 2030 et en 2035. Ces titres ont été liquidés en cours de période pour effectuer une prise de profit. Cependant, en fin de période, des obligations des États-Unis et du Royaume-Uni dont les échéances sont plus longues ont de nouveau été ajoutées au portefeuille pour ces mêmes raisons.

En ce qui a trait aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), Baker Gilmore a rencontré la direction de Reliance, une entreprise d'infrastructure spécialisée dans les produits et services de confort pour les maisons et les entreprises, afin d'évaluer l'intégration des critères ESG. Reliance mesure ses émissions de portées 1 et 2, principalement liées à sa flotte de véhicules, et développe une stratégie de transition vers l'électrique, bien que des contraintes techniques et climatiques freinent ce processus. L'entreprise propose également des produits écoénergétiques pour aider ses clients à améliorer leur efficacité énergétique et à réduire leurs émissions.

L'approche d'investissement responsable du Fonds est décrite au prospectus simplifié. Le Fonds, qui est un Fonds à portée ESG limitée, suit l'approche suivante : faire de l'engagement actionnarial et embaucher des gestionnaires qui intègrent les facteurs ESG. Ces approches sont l'une des multiples composantes des stratégies d'investissement utilisées pour aider à atteindre les objectifs du Fonds. Les facteurs ESG ne font pas partie des objectifs de placement du Fonds et, par conséquent, les facteurs ESG ne constituent pas la stratégie principale du Fonds.

## Événements récents

### *Addenda*

Aux États-Unis, le choc d'offre positif permet à l'inflation de se maintenir autour de la cible de 2% de la Fed. La productivité de la main-d'œuvre a continué d'enregistrer une forte croissance. Cette productivité accrue, conjuguée aux hausses salariales modérées, contribue à abaisser l'inflation vers la cible de la Fed. Dans ce contexte, la banque centrale sera en mesure de baisser encore un peu son taux directeur en 2025 pour s'assurer de ne pas étouffer le marché du travail par une politique monétaire restrictive.

Toutefois, l'arrivée d'un nouveau président à la Maison-Blanche et le passage du Congrès entre les mains du Parti républicain pourraient entraîner la mise en œuvre de politiques économiques inflationnistes, comme l'imposition de tarifs douaniers. Au Canada, de tels tarifs

pourraient peser sur l'activité économique au pays. L'ampleur de leurs conséquences est difficile à quantifier avant de connaître leur nature exacte. Addenda fera donc preuve de prudence et tentera de bien comprendre les répercussions des changements de politiques le cas échéant.

La désescalade des droits de douanes depuis le début du mois d'avril a pratiquement éliminé le spectre d'une récession au sud de la frontière en 2025. La croissance de l'économie américaine demeure modérée et la productivité de la main-d'œuvre continue d'augmenter. L'inflation plus faible que prévue a confirmé que l'imposition de droits de douanes de 10% à la plupart des pays n'a eu qu'une faible incidence sur l'économie, car les producteurs étrangers et les importateurs américains ont été en mesure d'en absorber une partie. Sur le marché du travail, la création d'emplois est concentrée dans deux secteurs, ce qui permet d'éviter une hausse des salaires et donc une augmentation importante des prix. Dans un tel contexte, la Fed pourrait assouplir sa politique monétaire vers la fin de l'année, lorsque le marché du travail montrera des signes d'essoufflement.

Au Canada, le marché de l'emploi aura surtout souffert de l'effet des tarifs au deuxième trimestre de 2025 avant de se remettre en marche rapidement. La croissance des salaires demeure soutenue, ce qui assure une progression des dépenses des ménages. La récente reprise de l'inflation fait en sorte que la BdC aura du mal à abaisser davantage son taux directeur alors qu'elle a déjà commencé l'assouplissement de sa politique monétaire, car son taux est déjà à sa valeur de long terme. La croissance de la productivité demeure déficiente et menace la stabilité des prix au pays.

Dans les prochains mois, le taux d'inflation devrait demeurer stable aux États-Unis. Par contre, le contexte géopolitique actuel crée une forte incertitude sur les cours du pétrole brut. Un choc d'offre négatif sur la production mondiale pourrait faire monter les prix à des niveaux élevés, ce qui aura des conséquences sur les marchés financiers et la croissance économique des États-Unis.

Au Canada, une majoration des tarifs douaniers actuellement en place pourrait venir peser sur l'activité économique. Il est difficile de prévoir les changements de politiques économiques aux États-Unis qui toucheraient le Canada.

En raison de l'incertitude accrue entourant la situation économique et géopolitique, le gestionnaire de portefeuille fera preuve de prudence dans sa gestion du portefeuille d'ici la fin de l'année.

### *Baker Gilmore*

La progression du cycle économique actuel demeure extrêmement incertaine en raison, notamment, de l'intensification puis de l'apaisement rapides des tensions commerciales engagées par les États-Unis, de la montée des conflits géopolitiques, du resserrement monétaire destiné à contrer une inflation persistante, des politiques budgétaires expansionnistes et des effets à long terme de la pandémie. Bien que l'inflation mondiale ait diminué et que les hausses de salaires dépassent la croissance des prix à la consommation, les pressions inflationnistes persistent. Par ailleurs, la solidité financière des ménages commence à s'éroder, car leurs réserves d'épargne excédentaire accumulée durant la pandémie s'amenuisent, ce qui pourrait freiner les dépenses de consommation.

Même si une récession a été évitée jusqu'à présent et que la croissance a dépassé les attentes, les risques de stagflation augmentent. La multiplication des conflits géopolitiques pousse de

au 30 juin 2025

nombreux pays à accroître leurs dépenses de défense, ce qui creusera durablement les déficits publics. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement, quant à elles, continuent d'exercer une pression à la hausse sur les prix à l'échelle mondiale. Les effets géopolitiques et les changements climatiques ont engendré le dérèglement des dynamiques migratoires et l'instabilité des économies à l'échelle internationale.

Aux États-Unis, l'élection récente du nouveau président amplifie les incertitudes économiques. Les réductions d'impôts et l'augmentation des dépenses militaires promises devraient creuser le déficit public, tandis que la multiplication des tarifs douaniers et des restrictions commerciales pourrait raviver l'inflation et ralentir la croissance. Sur le plan budgétaire, les réductions de dépenses prévues ne suffiront pas à contrebalancer les coûts des nouvelles mesures fiscales et militaires. Le repli protectionniste de la politique commerciale américaine ajoute une pression supplémentaire sur les chaînes d'approvisionnement et les coûts des intrants.

Le Canada est particulièrement vulnérable à cette situation, notamment en raison de ses exportations vers les États-Unis, qui pourraient être frappées par de nouveaux droits de douane. Ceux-ci pourraient éroder la confiance des entreprises canadiennes et freiner leurs investissements. Toutefois, dans un contexte multipolaire, le secteur canadien des ressources naturelles a profité de la hausse des prix des matières premières en dépit du ralentissement récemment observé dans certains sous-secteurs. La demande mondiale pour ces ressources devrait rester robuste jusqu'à ce que la transition vers les énergies renouvelables progresse. Dans cette optique, plusieurs acteurs du marché s'accordent à dire qu'il est nécessaire de construire davantage d'oléoducs vers les côtes, afin de permettre au Canada d'exporter son pétrole sur les marchés internationaux. Une hausse considérable des investissements serait toutefois nécessaire, ce qui s'avérerait difficile à réaliser compte tenu des déficits croissants des gouvernements fédéral et provinciaux, qui menacent la solvabilité du pays.

Dans ce contexte, le gestionnaire de portefeuille maintient une stratégie prudente caractérisée par une durée inférieure à celle de l'indice de référence et une sous-pondération des obligations à long terme, jugées vulnérables à une accentuation de la courbe. La pondération des obligations provinciales est neutre tandis que les titres des secteurs des services aux collectivités et de l'industrie sont sous-pondérés et que les titres du secteur de la finance et les titres adossés à des actifs sont surpondérés. Une exposition aux obligations à rendement réel, dont la valorisation demeure attrayante, est maintenue, car l'inflation canadienne devrait rester supérieure à la cible de 2 % à moyen terme.

Les taux des obligations gouvernementales canadiennes demeurent faibles par rapport à leurs homologues, et ce, malgré de défis communs, comme des pressions inflationnistes persistantes en partie alimentées par une forte croissance des salaires, des niveaux actuels élevés de déficits publics et des niveaux anticipés importants d'émissions de dette publique. Pour cette raison, le portefeuille détient des obligations des États-Unis et du Royaume-Uni.

CEI : Le mandat de M<sup>me</sup> Louise Sanscartier a pris fin le 31 mars 2025. M. Yves Frenette a été nommé président intérimaire à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025. M. Yves Frenette s'est retiré temporairement du CEI, en date du 3 juin 2025 et a présenté sa démission à titre de membre du CEI le 13 juin 2025. M. Sylvain Piché a été nommé président intérimaire du CEI du 3 au 6 juin 2025 et président du CEI en date du 6 juin 2025. M<sup>me</sup> Hélène Bond remplace M<sup>me</sup> Sanscartier comme membre du CEI en vertu d'un mandat de trois (3) ans, ayant débuté le 1<sup>er</sup> avril 2025. Le CEI a entamé les démarches nécessaires afin de pourvoir au poste vacant dès que possible.

### Opérations entre apparentés

Le Gestionnaire du Fonds est Gestion FÉRIQUE, une organisation sans but lucratif. Gestion FÉRIQUE reçoit des honoraires de gestion servant à couvrir ses dépenses en ce qui concerne la gestion et les opérations quotidiennes du Fonds, comme indiqué à la section Frais de gestion. Ces dépenses comprennent les honoraires du gestionnaire de portefeuille, les dépenses de mise en marché et de distribution liées au Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Services d'investissement FÉRIQUE (SIF) est une filiale sans but lucratif de Gestion FÉRIQUE inscrite à titre de cabinet dans les disciplines de courtage en épargne collective et de planification financière, et elle agit comme placeur des parts du Fonds. Un pourcentage des frais de gestion versés par le Fonds à Gestion FÉRIQUE est utilisé pour couvrir les dépenses relatives aux activités quotidiennes de SIF.

Gestion FÉRIQUE assume les charges opérationnelles du Fonds, sauf les frais du comité d'examen indépendant et les frais de dépôt réglementaire, en échange de frais d'administration, comme indiqué à la section Frais de gestion.

Gestion FÉRIQUE a mis en place un Comité d'examen indépendant pour le Fonds conformément aux exigences du Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement afin d'examiner les conflits d'intérêt liés à la gestion du Fonds.

Pour la période close le 30 juin 2025, les gestionnaires de portefeuille du Fonds, Addenda et Baker Gilmore, n'ont effectué aucune opération entre apparentés dans le cadre de la gestion du Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes.

au 30 juin 2025

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

	Semestre clos le	Exercices clos les				
	<b>30 juin 2025 (6 mois)</b>	31 déc. 2024 (12 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)	31 déc. 2020 (12 mois)
<b>Actif net par part</b> <sup>(1)(5)</sup>	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période comptable <sup>(4)</sup>	<b>36,74</b>	36,57	35,11	40,35	42,32	40,80
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation</b>						
Total des revenus	<b>0,73</b>	1,44	1,17	1,07	1,08	1,09
Total des charges	<b>(0,14)</b>	(0,28)	(0,26)	(0,26)	(0,31)	(0,33)
Gains (pertes) réalisé(e)s	<b>0,08</b>	0,03	(0,68)	(2,36)	(0,01)	1,16
Gains (pertes) non réalisé(e)s	<b>(0,23)</b>	0,16	2,18	(2,82)	(1,81)	1,08
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation</b> <sup>(2)</sup>	<b>0,44</b>	1,35	2,41	(4,37)	(1,05)	3,00
<b>Distributions</b>						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	<b>0,53</b>	1,14	0,91	0,80	0,78	0,75
des gains en capital	–	–	–	–	0,15	0,81
<b>Distributions annuelles totales</b> <sup>(3)</sup>	<b>0,53</b>	1,14	0,91	0,80	0,93	1,56
<b>Actif net à la fin de la période comptable</b> <sup>(4)</sup>	<b>36,66</b>	36,74	36,57	35,11	40,35	42,32

<sup>(1)</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

<sup>(2)</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période comptable.

<sup>(3)</sup> Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

<sup>(4)</sup> L'actif net est calculé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

<sup>(5)</sup> Dans le présent document, le mot « parts » désigne des parts de série A.

	Semestre clos le	Exercices clos les				
	<b>30 juin 2025 (6 mois)</b>	31 déc. 2024 (12 mois)	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)	31 déc. 2020 (12 mois)
<b>Ratios et données supplémentaires</b>						
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(1)</sup>	<b>751 592</b>	718 488	680 159	626 535	710 952	867 851
Nombre de parts en circulation <sup>(1)</sup>	<b>20 503 518</b>	19 555 526	18 601 190	17 844 527	17 621 130	20 508 658
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(2)</sup>	<b>0,78</b>	0,78	0,74	0,72	0,77	0,77
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge par le Gestionnaire (%)	<b>0,78</b>	0,78	0,74	0,72	0,77	0,77
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(3)</sup>	<b>80,88</b>	107,12	142,13	166,63	110,78	177,34
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(4)</sup>	–	–	–	–	–	–
Valeur liquidative par part (\$)	<b>36,66</b>	36,74	36,57	35,11	40,35	42,32

<sup>(1)</sup> Données au 30 juin 2025 et au 31 décembre des périodes comptables comparatives.

<sup>(2)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période comptable indiquée (incluant les taxes applicables et la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, le cas échéant, mais excluant les frais de courtage, les autres coûts d'opérations de portefeuille et les retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

<sup>(3)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période comptable et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

<sup>(4)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille, incluant la part proportionnelle des frais d'opérations des titres des fonds sous-jacents, le cas échéant, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

au 30 juin 2025

## Frais de gestion

Les frais payables par le Fonds comprennent les frais de gestion et les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les frais d'administration et les frais de fonds. Les frais de gestion et d'administration sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement.

Les frais de gestion comprennent notamment les honoraires de gestionnaire et/ou de sous-gestionnaires de portefeuille, les frais de mise en marché et de distribution du Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Les frais d'administration incluent notamment les frais engagés pour la tenue de registres, la garde des valeurs, les services fiduciaires, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation du Fonds, les honoraires des auditeurs et des conseillers juridiques et la communication aux porteurs de parts. Les frais de fonds comprennent les frais de dépôt réglementaire et les frais de comité d'examen indépendant.

Pour la période, les frais de gestion annualisés imputés au Fonds et avant les taxes gouvernementales se chiffrent à 0,68 % et se répartissent comme suit :

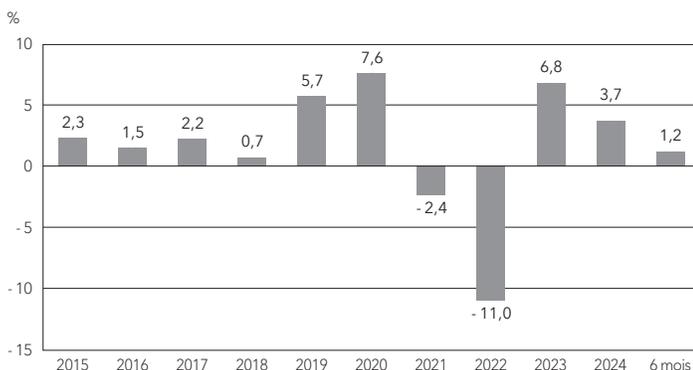
- Frais de gestion : 0,62 %
- Frais d'administration : 0,06 %

## Rendement passé

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

## Rendements annuels

Le graphique à bandes présente le rendement annuel du Fonds pour chacune des années présentées et illustre les variations du rendement d'une année à l'autre, à l'exception de la dernière bande, qui présente le rendement pour la période de six mois terminée le 30 juin 2025. Le graphique à bandes illustre, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse au 31 décembre de chaque année ou au dernier jour de la période intermédiaire d'un placement effectué le premier jour de l'année.



## Aperçu du portefeuille

### Les 25 principaux titres en portefeuille

	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, 3,00 %, échéant le 1 <sup>er</sup> février 2027	7,4
Gouvernement du Canada, 3,25 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2034	4,3
Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2055	3,4
Province de Québec, 4,40 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2055	2,7
Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,50 %, échéant le 15 décembre 2034	2,6
Gouvernement du Canada, 3,50 %, échéant le 1 <sup>er</sup> septembre 2029	2,5
Fiducie du Canada pour l'habitation, 4,25 %, échéant le 15 mars 2034	2,3
Gouvernement du Canada, 0,50 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2030	2,3
Gouvernement du Canada, 3,25 %, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2035	2,3
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,3
Gouvernement du Canada, 1,25 %, échéant le 1 <sup>er</sup> mars 2027	2,1
Gouvernement du Canada, 3,00 %, échéant le 1 <sup>er</sup> mars 2032	1,9
Province de l'Ontario, échéant le 2 décembre 2028	1,8
Gouvernement du Canada, 4,00 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2031	1,4
Province de l'Ontario, 4,65 %, échéant le 2 juin 2041	1,4
Province de l'Ontario, 2,15 %, échéant le 2 juin 2031	1,3
Province de l'Ontario, 2,90 %, échéant le 2 décembre 2046	1,3
Banque Royale du Canada, Taux variable, échéant le 12 décembre 2025	1,2
Province du Manitoba, 2,05 %, échéant le 5 septembre 2052	1,2
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,10 %, échéant le 15 mars 2031	1,1
Province de l'Ontario, 4,60 %, échéant le 2 décembre 2055	1,1
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,95 %, échéant le 29 juin 2027	1,0
Enbridge Inc., Taux variable, échéant le 27 septembre 2077	1,0
Province de l'Alberta, 3,10 %, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2050	1,0
Province de Québec, 5,00 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2038	1,0

**51,9**

### Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations fédérales canadiennes	36,4
Obligations de sociétés canadiennes	27,5
Obligations provinciales canadiennes	26,5
Titres adossés à des actifs et à des hypothèques canadiens	3,3
Obligations étrangères	2,7
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	2,3
Obligations municipales canadiennes	1,3

### Valeur liquidative totale

**751 592 277**

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible.

au 30 juin 2025

## Autres renseignements importants

London Stock Exchange Group plc et ses entreprises du groupe (collectivement, le « Groupe LSE »)® LSE Group [2003]. FTSE Russell est le nom commercial de certaines sociétés du groupe LSE. « FTSE® » est une marque déposée des sociétés du Groupe LSE concernées et est utilisée par toute autre société du Groupe LSE sous licence. Tous les droits sur les indices ou les données FTSE Russell appartiennent à la société du Groupe LSE concernée qui détient l'indice ou les données. Groupe LSE et ses concédants de licence n'acceptent aucune responsabilité pour toute erreur ou omission dans les indices ou les données et aucune partie ne peut se fier aux indices ou aux données contenus dans cette communication. Aucune distribution de données du Groupe LSE n'est autorisée sans le consentement écrit exprès de la société du Groupe LSE concernée. Le Groupe LSE ne promeut, ne parraine ni n'approuve le contenu de cette communication.



Gestion FÉRIQUE  
Place du Canada  
1010, rue de La Gauchetière Ouest  
Bureau 1400  
Montréal (Québec) H3B 2N2

[ferique.com](http://ferique.com)

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans leurs prospectus, notice annuelle, aperçu du Fonds et états financiers.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire de ces documents :

- en communiquant avec le Gestionnaire, Gestion FÉRIQUE, au 514 840-9206 (sans frais : 1 888 259-7969) ;
- en communiquant avec le Placeur principal, Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais : 1 800 291-0337) ou à [client@ferique.com](mailto:client@ferique.com) ;
- en visitant [ferique.com](http://ferique.com) ou [sedarplus.ca](http://sedarplus.ca).